



02/05/2022



En soutien au policier parisien et pour la légitime défense

Des policiers venus de tout le Grand Est se sont rassemblés, sur le parvis de l'hôtel de police de Strasbourg lundi, à l'appel des syndicats Unsa et Alliance. En solidarité avec leur collègue parisien mis en examen pour homicide volontaire, ils réclament la reconnaissance de la légitime défense.

À l'appel des syndicats Alliance et Unsa, 80 policiers de tout le Grand Est et quelques élus se sont rassemblés devant l'hôtel de police de Strasbourg. Ils demandent que la légitime défense soit reconnue pour les policiers

Lundi sur les coups de midi, le parvis de l'hôtel de police est presque caché par des fumigènes tricolores. Entre 80 et 100 personnes sont rassemblées là, certains avec une cible sur le torse, d'autres affichant le slogan « Coupable d'être flic ». Dans la foule se détache l'écharpe tricolore du maire d'Illkirch-Graffenstaden Thibaud Phillips. On reconnaît encore l'eurodéputée Rassemblement national Virginie Joron venue accompagnée de deux conseillères régionales.

Michel Conriaux, secrétaire régional Grand Est d'Alliance, un des deux syndicats avec Unsa à l'origine du rassemblement, prend la parole, l'air grave. Il s'interroge : « Une nouvelle fois la justice se tromperait-elle de coupable ? »

Car si des policiers et quelques élus sont là, c'est suite à la mise en examen pour homicide volontaire d'un policier parisien la semaine dernière. Le 24 avril au soir, à Paris, quai des Orfèvres, il a ouvert le feu sur une voiture qui fonçait sur lui, blessant mortellement le conducteur et le passager avant. « La décision des juges [...] est tout simplement incompréhensible, inconcevable, inadmissible ! » tonne le syndicaliste.

Il dénonce « une société ultraviolente », « des délinquants prêts à tout et pour qui la vie d'un flic ne vaut rien », « une justice bien trop complaisante ». « Armé par la profession et désarmé par la loi, le policier a juste le droit de subir, de se faire lyncher, de se faire tuer ! »

Les deux syndicats réclament « la protection en intervention » et la reconnaissance de la légitime défense.

Pour mémoire, en France, il y a un refus d'obtempérer aux forces de l'ordre toutes les vingt minutes.





25/04/2022



Un rassemblement de soutien au policier mis en examen pour homicide volontaire

Un peu plus de 80 personnes, principalement des policiers du Grand Est et quelques élus, se sont rassemblés ce lundi à la mi-journée sur le parvis de l'hôtel de police de Strasbourg.

Ils ont répondu à l'appel de deux syndicats de policiers, Alliance et Unsa, qui entendent défendre leur collègue parisien mis en examen pour homicide volontaire. Il avait tiré le 24 avril sur une voiture qui fonçait sur lui [près du Pont-Neuf à Paris](#). Le conducteur et le passager avant sont morts.

Pour les syndicats, la justice se trompe de coupable. En France, il y a un refus d'obtempérer toutes les vingt minutes, soulignent-ils.





02/05/2022



Strasbourg : un rassemblement de policiers contre la mise en examen d'un collègue pour meurtre sur le Pont-Neuf à Paris

Le 2 mai 2022, une centaine de policiers se sont rassemblés devant l'hôtel de police de Strasbourg à l'appel des syndicats Alliance et UNSA Police. Ils dénoncent la mise en examen pour homicide volontaire de leur collègue parisien qui avait fait usage de son arme sur le Pont-Neuf une semaine plus tôt.

L'appel des syndicats de policiers était national, et a été entendu à Strasbourg. Devant l'hôtel de police à midi, ils étaient une centaine ce lundi 2 mai. Tous étaient rassemblés pour contester [la mise en examen pour homicide volontaire](#) d'un de leur collègue, qui a tué deux personnes sur le Pont-Neuf, à Paris le 24 avril.

Les policiers présents sur le parvis tenaient dans leur mains une feuille sur laquelle on pouvait lire "Coupable d'être flic!". Certains avaient collé ce slogan sur leurs vêtements pour soutenir leur collègue parisien de 24 ans.

Au soir du dimanche 24 avril, [ce dernier a tiré sur une voiture](#) sur le pont parisien, tuant deux occupants et en blessant un troisième. D'après un compte-rendu de la police, la voiture visée avait foncé sur lui et ses collègues, après un refus d'obtempérer. Les syndicats de police estiment que l'homme était dans un cas de légitime défense.



Avec le slogan "Coupable d'être flic", les policiers ont voulu dénoncer les agissements du système judiciaire. ● © Flavien Gagnepain - France Télévisions



02/05/2022

• 3 grand est



Michel Corriaux, secrétaire général du syndicat Alliance pour le Grand Est, a pris la parole devant ses collègues. • © Flavien Gagnepain / France Télévisions

À Strasbourg, les policiers étaient partagés entre colère et incompréhension. Après avoir allumé des fumigènes aux couleurs bleu-blanc-rouge et brandi les drapeaux de leurs syndicats, ils ont écouté Michel Corriaux, secrétaire régional du syndicat Alliance pour le Grand Est qui a pris la parole pour dénon-

cer le motif de la mise en examen : *"Une nouvelle fois, la parole du flic est remise en cause. [...] La justice se tromperait-elle de coupable?"*, a-t-il dénoncé devant ses collègues.

Pour le policier, retenir le caractère "volontaire" dans l'homicide de deux personnes le soir 24 avril à Paris est *"incompréhensible, inconcevable et inadmissible"*. Lui et les policiers présents demandent à ce que la légitime défense soit reconnue dans cette affaire : *"Nous ne dénonçons pas le fait que notre collègue soit mis en examen. Il faut éclaircir ce qu'il s'est passé, et c'est normal. Ce qui nous révolte, c'est qu'on retienne le motif d'homicide volontaire!"*



Une centaine de représentants syndicaux étaient présentes, ainsi que quelques élus. • © Flavien Gagnepain / France Télévisions



02/05/2022



Pour Michel Corriaux, le cas du Pont-Neuf a des répercussions sur le terrain : *"C'est une situation qui inquiète dans nos rangs, on a peur de ne pas être soutenu. Alors dans des cas similaires, certains n'osent pas tirer par peur d'être broyés par le système judiciaire."*

Ce que confirme un policier venu exprès d'Épinal : *"On n'est jamais que des tueurs en puissance, ça me met hors de moi ! Cette affaire, ça a des conséquences pour tous les autres collègues qui se demandent à quel moment ils doivent faire usage de leur arme. Certains n'iront même pas faire de contrôle parce qu'ils savent que ça peut les mettre dans une situation délicate. On a besoin de clarification à ce sujet."*

Certains élus étaient présents à ce rassemblement, comme l'eurodéputée du RN Virginie Joron ou encore Thibaud Phillips, maire d'Illkirch-Graffenstaden : *"C'est important d'être là. On veut montrer notre soutien à la police, qui est tous les jours sur le terrain et qui doit faire face à de plus en plus de violence et de refus d'obtempérer"*; a commenté l'édile.

En un dixième de seconde, on doit réfléchir pour savoir si on est dans le cadre de la légitime défense, puis c'est toute une vie qui peut basculer.

Un policier municipal strasbourgeois

"Avec ce motif d'homicide volontaire, ce policier il est déjà condamné, alors qu'en France on est censé être présumé innocent. En un dixième de seconde, on doit réfléchir pour savoir si on est dans le cadre de la légitime défense, puis c'est toute une vie qui peut basculer", ajoute un membre de la police municipale, venu soutenir ses collègues de la police nationale.

Les policiers demandent à ce que la mise en examen soit requalifiée pour les motifs d'"homicide involontaire" ou pour le motif de "coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner". D'autres appels à manifester avaient lieu dans plusieurs villes françaises.



02/05/2022



Une soixantaine de policiers était rassemblée ce midi devant le parvis de l'hôtel de police de Strasbourg

Une soixantaine de policiers était rassemblée ce midi devant le parvis de l'hôtel de police de Strasbourg. Tous répondaient à l'appel national de soutien au policier parisien mis en examen pour "homicide volontaire". Le gardien de la paix de 24 ans accusé d'avoir tué deux hommes sur le Pont-Neuf le 24 avril, des individus qui auraient foncé sur une patrouille. Aujourd'hui à Strasbourg, les agents ont dénoncé la qualification des faits, avançant plutôt la légitime défense. On écoute Michel Corriaux, secrétaire régional du syndicat de police Alliance, il répondait aux questions d'Olivia Chandieux et de Charlotte Baechler.



Scannez
et découvrez !



Pour scanner, téléchargez l'app Unitag
gratuite sur unitag.io/app

